

Hasard et contingence en histoire

Cristiana Oghina-Pavie, Maître de conférences en histoire contemporaine, CERHIO - UMR CNRS 6258, Université d'Angers.

Dans le langage commun, le mot *hasard* couvre plusieurs significations. En histoire, il ne bénéficie pas d'une définition plus précise, désignant autant l'accident, le fortuit, l'inexplicable, l'improbable, l'aléatoire que l'imprévisible. Il s'agit d'événements qui ont suscité, à l'époque de leur déroulement, un sentiment de surprise. Ce sont des catastrophes naturelles¹ dont les contemporains étaient incapables de prévoir l'incidence et les effets immédiats et à long terme : tremblements de terre ou inondations, conditions météorologiques qui sortent de l'ordinaire. Ce sont également des situations auxquelles, à une échelle collective ou individuelle, l'on attribue des répercussions considérables : l'absence d'héritier mâle d'une famille royale ou la mort accidentelle d'un prince donnant lieu à des conflits, la maladie d'un homme politique expliquant une crise durable, la pluie changeant l'issue d'une bataille. L'histoire reconnaît aussi l'incidence du « hasard à la Cournot », la rencontre fortuite entre des séries causales indépendantes, quand surgissent des coïncidences entre des facteurs humains et des facteurs perturbateurs ou accidentels qui sortent du domaine de l'action volontaire des hommes. La maladie ou le tremblement de terre ne sont pas inexplicables ou dépourvus de causes, mais leur occurrence n'est pas maîtrisable ou prévisible par les acteurs de l'histoire.

Les historiens des périodes anciennes convoquaient l'inconstance de la déesse Fortuna, la Providence, le coup de chance, du sort, du destin, de la volonté divine ou du miracle pour désigner les retournements de situations inattendus. A partir du XVIII^e siècle, la volonté de rendre l'histoire humaine rationnelle et intelligible rend la place du hasard plus problématique. Une histoire soucieuse de l'événement fait des intrigues et des rencontres fortuites le moteur des grandes décisions ; elle explique par le hasard, insignifiant et superficiel, les guerres ou les traités de paix. Une autre histoire, cette fois attachée à la restitution des « faits, tels qu'ils se sont passés », conjure la place du hasard par une description méthodique et critique des données récoltées dans les documents historiques. Répandues au XIX^e siècle, l'histoire anecdotique et l'histoire érudite ont encore leurs adeptes et leur public. Avec l'émergence de l'histoire-problème au XX^e siècle, et réaction aux dérives idéologisantes et téléologiques, les philosophes de l'histoire et les historiens ont défini leur objet d'étude en insistant sur un aspect crucial : il n'y pas de lois de l'histoire. Les événements, les processus, le déroulement de la vie des individus et des groupes, des nations, des institutions ou des idées n'obéissent à aucune loi générale qui pourrait leur conférer une finalité ou bien permettre de prévoir leurs enchainements et leurs issues. Les faits humains sont singuliers, ils ne se répètent pas ; ils peuvent être réguliers,

¹ Grégory Quenet, « La catastrophe, un objet historique ? », *Hypothèses* 2000/1 (3), p. 11-20.

semblables, comparables mais jamais identiques, donc, par essence même, imprévisibles. Si rien n'est nécessaire dans l'histoire humaine, tout événement est-il accidentel ? Au delà d'une opposition nécessité/hasard, la contingence apporte une solution intermédiaire : tout ce qui est advenu aurait pu ne pas se produire. Cette contingence *ontologique* de l'histoire, en tant que déroulement du passé, n'exclut ni l'idée de causalité et des formes de détermination ni le caractère fortuit ou imprévisible des événements advenus. Comment l'histoire, en tant que forme de connaissance du passé, mobilise-t-elle la contingence ? Ce qui nous intéresse ici est cette dimension *épistémologique* de la contingence et ses implications dans la manière dont l'historien étudie le passé.

L'histoire étant une connaissance par traces, il est tentant pour l'historien de saisir le hasard là où les sources le signalent comme tel. L'événement qui surprend ses contemporains, qui marque son époque par son irruption inattendue et par ses conséquences majeures sera décrit comme étant le coup du destin ou du hasard dans les sources sur lesquelles l'historien fonde son analyse. La position méthodologique de l'historien sera dans ce cas d'analyser le *sentiment du hasard* comme un fait historique à part entière, situé dans un régime d'historicité, car l'expression d'une attitude culturelle ancrée dans le temps et dans l'espace. Le hasard fait irruption, trouble, surprend et donne ainsi à voir la manière dont certains événements déséquilibrent le rapport entre le passé et l'avenir. Il ne peut être déduit de la situation qui le précède, d'où son caractère inopiné, et il perturbe la projection dans l'avenir, même proche, tel qu'il pouvait être conçu avant l'occurrence de l'événement accidentel ou fortuit. Selon Reinhart Koselleck, le hasard vient rompre la continuité entre le champ d'expérience et l'horizon d'attente c'est à dire l'enchaînement entre ce qui a été et ce qui sera² ; il brise la suite linéaire du temps et la croyance d'une prévisibilité quelconque événements. Ce qui est qualifié d'accidentel, fortuit ou imprévisible dans les sources (catastrophe, chance ou malchance, coïncidence, coup de théâtre, etc.) est souvent l'effet d'un regard rétrospectif des acteurs de l'histoire eux-mêmes, pour désigner un tournant dans la vie des individuelle ou collective. L'historien est dans une posture semblable quant il intègre la contingence et le hasard dans la connaissance historique, à la différence près que son regard rétrospectif se veut non pas intuitif et sensible, mais rationnel et méthodique.

L'absence de lois en histoire ne signifie pas une absence de rapports de causalité entre les faits et phénomènes historiques ou, autrement dit, l'indétermination n'exempte pas l'historien de clarifier la nature des liens qu'il établit entre les objets qu'il étudie. Les questions qu'il formule à l'égard du passé sont souvent résumées sous le signe du « pourquoi ? ». Quelles sont les causes de la révolution française ? Leur contenu est infiniment varié mais, puisque l'histoire est problème et non pas simple description, l'historien cherche à mettre en évidence des liens, des motivations, des enchainements, des influences. La nature de l'explication en histoire, et dans les sciences sociales en général, implique

² Reinhart Koselleck, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, traduit de l'allemand par J. Hoock et M.-C. Hoock, Paris, Editions EHESS, 1990, p. 145.

une acception large, peu contraignante, de l'idée de causalité. Les historiens peuvent qualifier de « causes » de la Révolution française tout ce qui se situe en amont de 1789, des phénomènes aussi divers que le prix des céréales, la publication d'écrits philosophiques, la richesse et l'influence de la bourgeoisie, le montant des impôts ou la prise de la Bastille. La causalité n'est pas un rapport fort, mécanique et inéluctable de cause à effet car aucune issue n'est considérée comme absolument déterminée, mais le « pourquoi » de l'historien tend à donner un sens au caractère contingent des processus historiques. L'avènement d'un sens³ n'est certainement pas une indication de direction vers laquelle le déroulement de l'histoire tendrait (si l'on refuse l'idée téléologique) mais une indication de la signification (*meaning*), qui situe la connaissance du passé du côté de la raison.

En effet, l'explication historique a pour but de rendre intelligible la complexité du passé. Compréhension, explication, description ne sont pas fondées sur une démarche déductive, mais sur l'observation des traces, ainsi que sur leur sélection, analyse et interprétation. Si les faits historiques procèdent des choix que l'historien opère en faisant l'histoire, cette « opération historique »⁴ vise à la compréhension et à l'explication, ou plutôt à formuler des explications possibles, plausibles et véridiques, d'un phénomène ou événement du passé. Il résulte de cela que, tout en reconnaissant le caractère indéterminé du passé, l'historien saisit la conjonction de facteurs, le faisceau de conditions qui lui permettent de rendre son objet compréhensible. Or, dans cette opération de sélection, il observe un enchevêtrement d'événements simultanés et successifs, de motivations exprimées ou supposées, d'enchaînements et des influences, de réponses et de réactions. Sa démarche le place donc en contact direct avec la contingence intrinsèque des phénomènes historiques et toute la résistance qu'elle oppose au raisonnement causal et à la mise en cohérence rétrospective des facteurs impliqués.

Pour Paul Veyne, la question de la causalité en histoire est un problème de rétrodiction. Contrairement à la prédiction, il s'agirait pour l'historien de négocier avec la connaissance lacunaire qu'il a du passé pour évaluer « la probabilité des causes ou, pour mieux dire, probabilité des hypothèses » qu'il formule pour apporter des réponses aux questions qu'il se pose⁵. L'historien s'intéresse aux causes de la première Guerre Mondiale parce que la guerre a effectivement eu lieu. A partir de ce constat, il remonte, par rétrodiction, de l'effet à la cause et fait donc des hypothèses sur les antécédents multiples qui peuvent l'expliquer, à la recherche des « causes passées »⁶. La méthode, critique et corroboration des sources, ne propose pas d'issue acceptable aux limites de cette démarche

³ Paul Ricoeur, *Histoire et vérité*, Paris, Seuil, 2001, p.41 (première éd. 1955)

⁴ Michel de Certeau, « L'opération historique », Jacques Le Goff, Pierre Nora (dir.), *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, Folio Histoire, 2011 (première éd. 1974), p. 18 - 66.

⁵ Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, p.195 (1ère éd. L'univers historique, 1970)

⁶ Stéphane Tirard, Gabriel Gohau (dir.), « Les sciences des causes passées, actes des journées sur l'histoire et l'épistémologie des sciences historiques », Cahiers François Viète, n°9-10, Nantes, 2005.

cognitive. Pour cela, les historiens s'abritent derrière le « contexte », qui est leur manière propre de négocier avec la contingence. Il suffit de lire les ouvrages consacrés à la méthode historique ou de suivre un cours d'histoire pour saisir l'importance que les historiens lui accordent : aucun commentaire ou explication de document historique n'est recevable si elle ne prend en compte le contexte. Il s'agit d'un tableau dont les éléments sont rationnellement choisis, des circonstances dans lesquelles un événement a eu lieu. Sa teneur n'est pas donnée : l'historien y a accès par l'érudition, le contact avec les sources, la familiarité qu'il entretient avec les faits, les idées, les comportements d'une époque. La place qu'il occupe dans le raisonnement historique est telle qu'il nous est permis de considérer qu'il n'est pas seulement un enjeu méthodologique, mais aussi épistémologique⁷. Par la prise en compte, essentielle, du contexte, les historiens expriment l'idée que la causalité n'est que hypothèse et jugent de sa pertinence en fonction de la solidité des preuves et de leur interprétation située dans le temps et dans l'espace. L'idée de « causations conjoncturelles, combinaisons variables de facteurs explicatifs irréductibles à un mécanisme causal unique »⁸ trouverait dans le contexte l'expression de l'effort d'ordonnement que l'historien opère parmi les éléments circonstanciels qui sont susceptibles de nourrir une explication intelligible du passé.

La prise en compte du contexte prémunit l'historien d'un danger capital, celui de l'anachronisme, mais risque de le précipiter dans un autre danger, que Raymond Aron désigne sous la formule évocatrice : « l'illusion rétrospective de la fatalité »⁹. A force de vouloir rendre le passé compréhensible, l'historien risquerait de décrire les conditions dans lesquelles un événement a eu lieu comme conduisant inévitablement à son déroulement : ce n'est pas parce que la Révolution française s'est produite qu'elle était nécessaire ou inévitable. En d'autres termes, l'opération historique étant dirigée constamment vers la sélection des facteurs qui concourent à la cohérence, le récit que l'historien¹⁰ tente à remplacer par une imputation causale forte des liens dont la nature est différente. À l'influence, à la simultanéité ou à la succession chronologique, l'historien risque ainsi substituer une forme de détermination abusive contre laquelle il convient de convoquer « le coup de gong qu'il faut faire retentir de temps à autre pour rappeler l'absence de déterminisme (...), la seule, mais la vitale raison d'être du hasard sous la plume de l'historien »¹¹. La fonction première du hasard et de

⁷ Ballinger fait la distinction entre le contexte, lié à la structure, et la contingence, liée à l'agentivité. Clint Ballinger, « Contingence, déterminisme et « *just-so stories* » », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 24 | 2013

⁸ Ivan Ermakoff, « Contingence historique et contiguïté des possibles », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 24 | 2013.

⁹ Raymond Aron, *Introduction à la philosophie de l'histoire. Essai sur les limites de l'objectivité historique*, Paris, Gallimard, 1986 (1ère. ed 1938), p. 199.

¹⁰ Paul Ricoeur, *Temps et récit*, tome I, Paris, Seuil, 1983, p. 331.

¹¹ Jean Stenger, *Vertige de l'historien. Les histoires au risque du hasard*, Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, 1988, p. 64.

la contingence dans la démarche historique serait donc de rappeler à l'historien la spécificité de la connaissance historique, autant dans ce qu'elle a de partiel, car issue des traces du passé, que dans ce qu'elle a de complexe, car portant sur des processus et événements nébuleux et compliqués.

En fonction du champ historique étudié, les explications proposées par les historiens sont plus ou moins sensibles à la prise en compte du hasard et de la contingence. L'idée même d'événement trouve sa pleine signification dans les situations qui peuvent être conçues et désignées comme un aboutissement ou un commencement, « dénouement ou ouverture des possibles »¹². Les faits politiques et militaires, l'histoire locale, la biographie seraient plus exposées au changement et aux revirements inattendus et donneraient donc lieu à une explication historique plus (ou trop) attentive à l'imprévu et à l'accident. A l'opposé de cette histoire événementielle, l'histoire des mentalités, des structures ou des institutions, s'inscrivant dans une durée plus longue, prend ses distances avec l'événement et s'intéresse aux continuités et rythmes de changement plus lents. Plus l'échelle spatiale et temporelle étudiée est grande, plus l'historien s'éloigne des fluctuations quotidiennes, interroge des sources moins sujettes à la réaction instantanée, crée des schémas explicatifs et descriptifs dans lesquels l'accidentel est gommé en faveur de ce qui est stable et durable. Etudier la micro- ou la macro-histoire, s'intéresser à l'événement ou à la longue durée impliquent des choix *a priori* du type de changement que l'on souhaite interroger, des sources explorées, des opérations logiques d'inférence, de déduction ou de généralisation qui ont toutes un rapport implicite avec la visibilité que l'on donne au hasard et à la contingence dans le récit historique.

Selon Raymond Aron, le débat sur la contingence serait inséparable de la manière dont les historiens conçoivent le rapport entre structure et action individuelle¹³. Se retrouve ici mise en question une autre forme de détermination : à qui revient le rôle décisif en histoire, aux individus ou aux structures ? Dans le premier cas, les sauts d'humeur, les décisions inexplicables (ou qui n'ont pas laissé de traces exploitables par l'historien) font du hasard un moteur du changement en histoire. Dans le deuxième cas, l'individu serait une incarnation particulière des structures mentales ou sociales de son temps, et sa vie, sinon déterminée, serait du moins fortement conditionnée par son époque. L'opposition entre ces alternatives n'est jamais aussi simpliste, mais on peut voir, dans les biographies de personnages célèbres, par exemple, leur parcours marqué par le fortuit d'une rencontre, le caractère accidentel d'une maladie ou une somme de coïncidences. Si cela est certainement courant pour les biographies factuelles et anecdotiques, l'analyse n'est pas valable pour les biographies historiques problématisées. Lucien Febvre place l'idée du *destin* au premier plan de

¹² François Dosse, « L'événement », dans C. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia et N. Offenstadt (dir.) *Historiographies*, II, *Concepts et débats*, Paris, Gallimard, Folio histoire, p. 746.

¹³ Raymond Aron, « Le siècle de la contingence » dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire*. N°1, janvier 1984, p. 99.

la biographie de Martin Luther non pas pour retracer l'intervention du sort dans le parcours du personnage, mais pour relever l'adéquation ou le contraste entre une existence individuelle et la force des idées adoptées collectivement à un moment historique donné¹⁴. Chez Lucien Febvre et dans les travaux des *Annales* comme dans le paradigme structuraliste, la biographie, avec tout ce qu'elle a de particulier, est un cas révélateur de structures sociales et mentales stables et influentes dans laquelle elle se déroule. La résurgence du biographique dans les études historiques actuelles, ainsi que l'intérêt des historiens pour les « écrits du for privé » (journaux, mémoires, confessions, livres de raison, etc.) accordent davantage un rôle de facteur explicatif aux aspects psychologiques. Ce qui était auparavant considéré comme étant du domaine du hasard - émotions, sentiments, réactions personnelles - sont maintenant analysées à la fois comme des réalités individuelles et des faits sociaux, puisque partagés par des groupes, influencés par l'éducation, le genre, la position sociale, etc. Les historiens intègrent ainsi dans leur démarche de nouvelles modalités d'explication du rapport entre individuel et collectif. Il n'est plus dès lors indispensable de prendre une position théorique ferme, en faveur de la détermination du comportement individuel par les structures sociales ou, au contraire, de la mainmise de quelques personnages historiques majeurs sur les destinées de leurs contemporains, et de juger, dans le premier cas, le parcours individuel comme nécessairement induit ou, dans le deuxième cas, la présence d'un « homme providentiel » comme le fruit du hasard. C'est également le sens des théories de la régulation sociale ou celles de l'agentivité (*agency*) qui, en sociologie comme en histoire, interrogent la capacité des individus et des groupes à faire des choix, à décider et à agir dans et sur des contextes et des structures données¹⁵.

Proposant des déplacements de perspective et le croisement d'échelles individuelles et collectives, certains exercices historiographiques font de l'idée du possible un principe méthodologique. Alain Corbin choisit, par exemple, de s'intéresser à un personnage pris au hasard dans l'état civil : « [sa] tâche ensuite consistait à s'appuyer sur des données certaines, vérifiables ; à enchâsser en quelque sorte la trace minuscule et à décrire tout ce qui a gravité, à coup sûr, autour de l'individu choisi ; puis à fournir au lecteur des éléments lui permettant de recréer le possible et le probable (...) ¹⁶. » En résulte le portrait « en creux » d'un personnage absent, et qui reste impénétrable dans son individualité car n'ayant laissé aucune trace personnelle dans les sources, par la convocation de tout ce que l'historien peut attester sur son environnement immédiat. Au delà de

¹⁴ Lucien Febvre, *Un Destin. Martin Luther*, Paris, Presses Universitaires de France, 1928 et éd. suivantes.

¹⁵ Clemens Elisabeth S., « Afterword : logics of history ? Agency, multiplicity, and incoherence in the explanation of change », *Remaking Modernity*, J. Adams, E. S. Clemens, A. S. Shola (édit.), Durham, Duke University Press, 2005, p. 493-515, cf. Ermakoff, *loc.cit.*

¹⁶ Alain Corbin, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot. Sur les traces d'un inconnu (1798-1876)*, Paris, Flammarion, 1998, p.9.

la sélection aléatoire du personnage, cet exercice se fonde sur un jeu complexe entre ce que l'historien connaît par les traces du passé, d'une part, et le déroulement possible d'une vie à un moment et dans un lieu donnés, d'autre part¹⁷. Il fait la démonstration de l'opérabilité de la contingence dans la construction d'un récit historique cohérent, à condition de rendre le possible explicite et ne pas lui donner le statut de vérité historique. Dans un esprit différent, les adeptes de l'histoire contrefactuelle se focalisent aussi sur la place du hasard et du possible dans le déroulement de l'histoire : que ce serait-il passé si ce qui s'est passé ne s'était pas passé ? L'exercice peut sembler périlleux car l'historien n'a pas le moyen d'expérimenter les issues possibles de ses hypothèses, mais il a le mérite de mettre en évidence l'usage, souvent implicite et intuitif, que les historiens font dans leurs travaux du raisonnement contrefactuel, ainsi que les implications de la multiplicité des possibles sur l'explication historique¹⁸.

La contingence ontologique du passé appelle donc à une mobilisation épistémologique de la contingence dans la construction de la connaissance historique. Peut-on pour autant affirmer qu'il s'agit de concepts opératoires en histoire ? A première vue, les historiens se préoccupent peu de la définition de ces deux mots et les emploient dans le sens du langage commun. Le mot contingence, pourtant présent et explicite dans les ouvrages fondamentaux¹⁹, ne fait pas réellement partie des outils conceptuels ordinaires des historiens français. En anglais, il semble bien plus commun²⁰ et de plus en plus fréquent. Il est intéressant de noter que l'on attribue l'usage en anglais du mot *contingency* à la réception que les historiens et les sociologues ont fait des écrits de Stephen Jay Gould²¹. Il n'y aurait à cela rien d'étonnant, puisque autant Augustin Cournot que Raymond Aron, dont les écrits sont plus familiers aux historiens français, ont pensé la contingence en comparaison et intersection entre histoire du vivant et histoire des sociétés humaines²². L'historicité, en tant que forme de devenir et de changement dans le temps, sous-tend de manière aussi fondamentale toutes les sciences historiques, donc autant la biologie que l'histoire²³. La réticence des historiens à définir la contingence dans leur

¹⁷ L'historien réitère le principe prenant pour objet l'histoire des idées et des représentations : Alain Corbin, *Les conférences de Morterolles (hiver 1895-1896). À l'écoute d'un monde disparu*, Paris, Flammarion, 2011.

¹⁸ Quentin Deluermoz, Pierre Singaravélou, *Pour une histoire des possibles. Analyses contrefactuelles et futurs non advenus*, Paris, Seuil, 2016.

¹⁹ Par exemple dans le chapitre 7 « L'histoire comme compréhension » du livre d' Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Editions du Seuil, 2010, (1^{ère} éd. 1996)

²⁰ Daniel Little, *New Contributions on the Philosophy of History*, Springer, 2010.

²¹ Clint Ballinger, loc.cit.

²² Georges Canguilhem, « Raymond Aron et la philosophie critique de l'histoire », *Enquête* [En ligne], 7 | 1992.

²³ Michel Morange, *La vie, l'évolution, l'histoire*, Paris, Odile Jacob, coll. Sciences, 2011, p. 149-179.

propre domaine d'étude, ainsi que leur regard circonspect sur le hasard sous toutes ses formes, viennent plutôt de leur usage retenu de la généralisation. Les concepts qu'ils mobilisent (par exemple pouvoir, nation, genre, crise économique, etc.) sont également des mots communs, mais ils ont acquis dans la discipline historique le pouvoir évocateur des idéaltypes par la multitude de cas particuliers qui leur donnent consistance et tout historien sait que, en parlant de « révolution », il désignera *des* révolutions qui ont plus de traits dissemblables que communs. Les historiens, soucieux du caractère singulier des objets qu'ils étudient, utilisent les concepts comme des outils de comparaison et non pas en tant que généralités : qualifier un événement de « révolution » ne permettra pas à l'historien de déduire de ce qualificatif les traits caractéristiques de telle ou telle révolution, ni de prévoir leur issues. La contingence et le hasard n'ont pas le même statut. Si ce ne sont pas des concepts, car trop ambigus, implicites et intuitifs, le hasard et la contingence sont cependant opératoires car profondément intégrés dans la démarche historique.